



Paris, le 12 septembre 2017

## COM : un ouragan a tout emporté

Le COM (contrat d'objectifs et de moyens) existe à Radio France depuis la présidence de Jean-Paul Cluzel. C'est un contrat de 5 ans entre l'Etat et l'entreprise prévu pour la durée du mandat du président. Mais sur cette période, la majorité politique peut changer.

C'est ainsi que le COM de Jean-Luc Hees n'avait pas été respecté à partir de 2012. Cela avait entraîné des difficultés financières qui se sont aggravées les années suivantes.

Celui de Mathieu Gallet, construit dans le cadre de restrictions budgétaires, conduisait à la suppression de 230 postes à temps plein en CDI. Il serait purement et simplement balayé par la loi de finances 2018, si une baisse de 20 millions au budget 2018 était confirmée, alors que 2018 devait nous apporter une hausse de 8,5 millions.

28,5 millions en moins par rapport à la trajectoire prévue, ce serait la suppression annoncée de 380 postes nets supplémentaires. Entre 400 et 500 postes en moins, une fois pourvus les postes créés pour les nouvelles activités...

Mais que veut attaquer ce gouvernement ? Les radios locales, les antennes nationales, les formations musicales ? Que veut-il garder ? Pas un mot. Aucun plan n'est sur la table, c'est de la restructuration en mode projet. L'empirisme à l'œuvre conduira indubitablement au démantèlement du service public de la radio.

Nous ne pouvons plus accepter le piétinement de nos missions et nos emplois. Nous ne saurions attendre gentiment la mise en place de la rupture conventionnelle collective prévue par la nouvelle loi Travail, outil qui pourrait être utile à la liquidation de pans entiers de Radio France.

**Réagissons collectivement. C'est le moment ou jamais de résister.**